

L'économie du sport



TRAVAUX

PUBLIÉE LE 05/07/2018

Saisine liée : [L'ÉCONOMIE DU SPORT](#)

Une nouvelle saisine de la section des activités économiques

L'attribution à la ville de Paris des jeux olympiques 2024 a donné une nouvelle actualité à l'enjeu économique du sport. Dans une étude de juillet 2016, le centre de droit et d'économie du sport de Limoges a ainsi estimé l'impact économique des jeux parisiens à une fourchette comprise entre 5,3 et 10,7 milliards d'euros et 250 000 emplois créés en Île-de-France.

L'impact du sport sur notre économie ne se limite pas aux grands événements sportifs : d'après les derniers chiffres disponibles, la dépense sportive nationale (générée par les administrations publiques, les ménages et les entreprises) s'établissait à 1,8 % du PIB en 2013.

L'économie du sport repose sur un écosystème diversifié : acteurs du mouvement sportif (associations et fédérations), secteur privé lucratif (à l'exemple de la remise en forme) ou non lucratif et du secteur public. Elle a un impact direct sur certaines filières de notre économie, à l'exemple de la construction, du textile, de la maintenance et de la logistique, de la sécurité... Elle connaît d'importantes mutations, en particulier l'émergence de la dimension du bien-être et de la santé par le sport et l'apparition de nouvelles pratiques en lien avec la transition numérique, dont l'« e-sport ».

De nombreux acteurs sont concernés par le sujet, le Président de la République et le Premier ministre ont d'ailleurs confié à la ministre des sports une mission pour repenser l'organisation et la gouvernance du sport français.

Cet avis pourrait notamment aborder les questions suivantes :

- Comment mesurer l'impact économique du sport sous toutes ses formes, y compris les coûts évités ?
- Quelle place pour les acteurs économiques dans les nouveaux modèles ?

- Quelles opportunités offrent les nouveaux développements de l'économie du sport en matière d'emploi, de formation et d'insertion ?
- Comment optimiser ces nouveaux développements et ces investissements au profit de tous en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) ?
- Comment reconnaître, évaluer et favoriser l'engagement bénévole d'utilité sociale ?
- Quelle prise en compte des enjeux d'écoresponsabilité et notamment d'économie circulaire ?

Ce travail prendrait aussi en compte la dimension européenne et internationale.